

N° 66 - Juillet 2006 - Prix : 2,30 €

Salaires versés par les établissements employeurs

Une dépendance à l'emploi public dans la moyenne

En Champagne-Ardenne comme dans de nombreuses autres régions françaises, l'ensemble de la fonction publique participe pour le quart aux salaires versés par les établissements employeurs. La contribution de la fonction publique aux salaires est dominante dans les villes préfectorales, à travers la fonction publique d'État et la fonction publique territoriale. Pour les villes moyennes et leur périphérie, la présence d'un établissement hospitalier majore le poids de la fonction publique, parfois à côté d'un appareil productif industriel développé. Pour d'autres territoires plus ruraux et pauvres en emplois publics, l'économie repose largement sur la sphère productive privée avec la présence de grands établissements industriels.

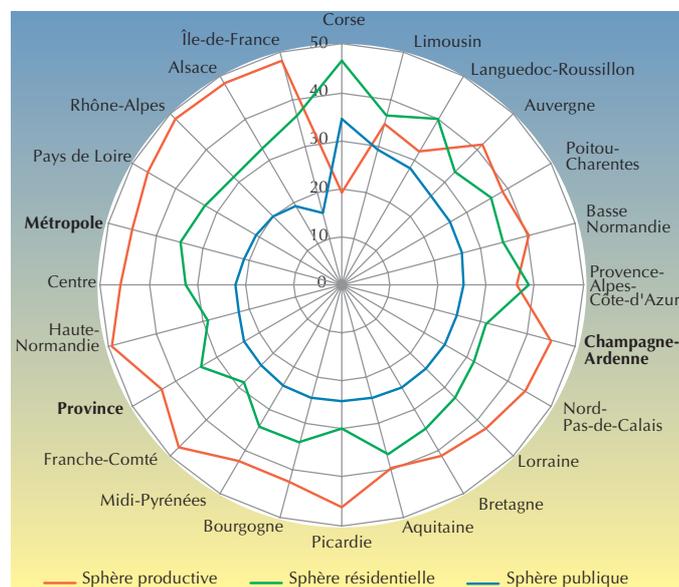
De l'économie d'un territoire, on retient souvent les activités " phares ", celles orientées vers la production de biens industriels, d'énergie et de services aux entreprises qui relèvent de la transformation, exportent et sont exposées à la concurrence (sphère productive). Les activités qui répondent aux besoins de la population (sphère résidentielle) ou celles des trois fonctions publiques, d'État, territoriale et hospitalière (sphère publique) sont moins souvent évoquées. Pourtant, pour certains territoires, les salaires versés par les sphères résidentielle et publique irriguent tout autant, voire davantage, l'économie locale.

En 2004, les établissements employeurs de Champagne-Ardenne ont versé 10 milliards d'euros en salaires. La sphère productive a contribué pour 45 % à ce montant global, la sphère résidentielle pour 31 % et la sphère publique - hors salaires du personnel militaire de la Défense - pour un

quart. En Île-de-France la part des salaires versés par la fonction publique est la plus faible de France (15 %). Celle de la Corse est la plus élevée en atteignant plus du double de la part francilienne (34 %). Avec une contribution de la fonction publique aux salaires versés comprise entre 22 % et 25 %, la Champagne-Ardenne avec dix autres régions françaises occupent une position centrale.

Dans la région, la moitié des rémunérations de la fonction publique est versée aux agents de l'État, 26 % aux salariés de la fonction publique hospitalière et les 24 % restant aux salariés des collectivités territoriales.

Répartition des salaires versés en 2004 par sphère selon la région (en %)



Source : Insee - CLAP 2004

Répartition des salaires versés en 2004 selon la sphère

Unité : %	Champagne-Ardenne	France de province	France métrop.
Sphère productive	44,5	43,0	44,6
Sphère résidentielle	30,9	33,6	34,4
Sphère publique	24,6	23,4	21,0
d'État	12,4	11,3	10,3
territoriale	5,8	6,6	5,9
hospitalière	6,4	5,5	4,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - CLAP 2004

La présence d'un hôpital majore le poids de la fonction publique

A travers les salaires versés, et par rapport à la structure moyenne champardennaise, les fonctions productive, résidentielle ou publique ne jouent pas le même rôle selon le territoire.

Certains territoires se caractérisent par une forte représentation de la sphère publique. C'est le cas des zones centrées autour de Reims, Vouziers et Brienne-le-Château, qui disposent d'un établissement hospitalier, bien souvent premier employeur de la ville centre. L'économie de Charleville-Mézières, de surcroît préfecture des Ardennes, repose aussi largement sur la fonction publique.

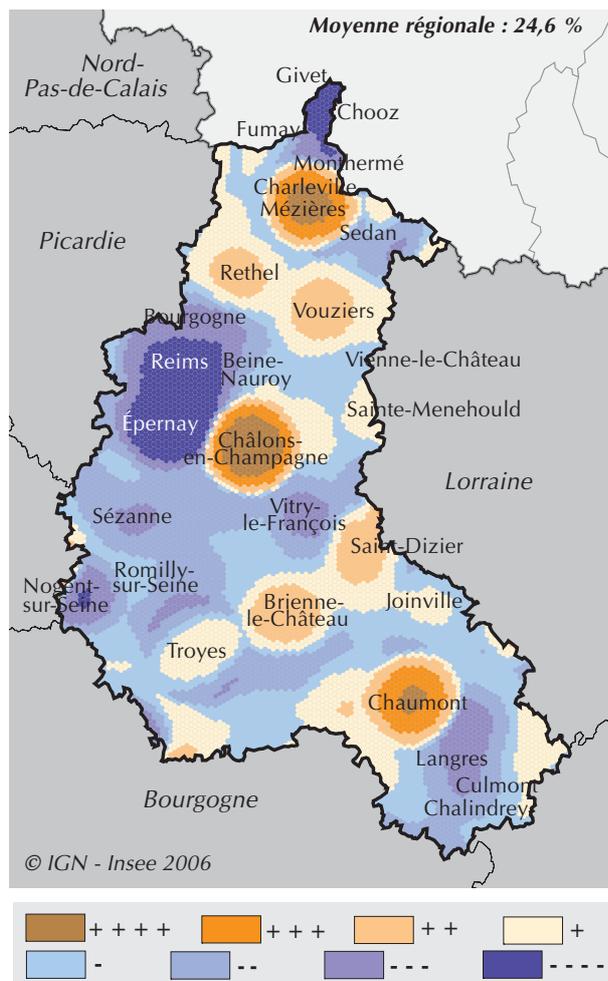
Châlons-en-Champagne, Chaumont et Troyes sont des villes préfectures et, à ce titre, ont une sphère publique importante. A Châlons-en-Champagne, la fonction publique a la plus forte contribution à l'économie, avec une représentation importante de la fonction publique d'État à travers les directions départementales et régionales des services déconcentrés de l'État et de la fonction publique territoriale. La présence de la Préfecture de Région, du Conseil régional et du Conseil général de la Marne y participent aussi. De ce fait, la sphère résidentielle y apparaît moins représentée qu'à Chaumont et Troyes.

Saint-Dizier, Joinville et Sainte-Ménéhould bénéficient aussi d'une sphère publique plus développée que la moyenne régionale, associée à une économie productive importante. Pour chacune de ces communes, un établissement hospitalier public figure parmi les premiers employeurs, à côté de grands établissements industriels (Mac Cormick France, Cogesal-Miko, les aciéries Hachette et Driout à Saint-Dizier, Ferry Capitain et Allevard Rejna Autosuspensions près de Joinville, Cebal à Sainte-Ménéhould et Vienne-le-Château).

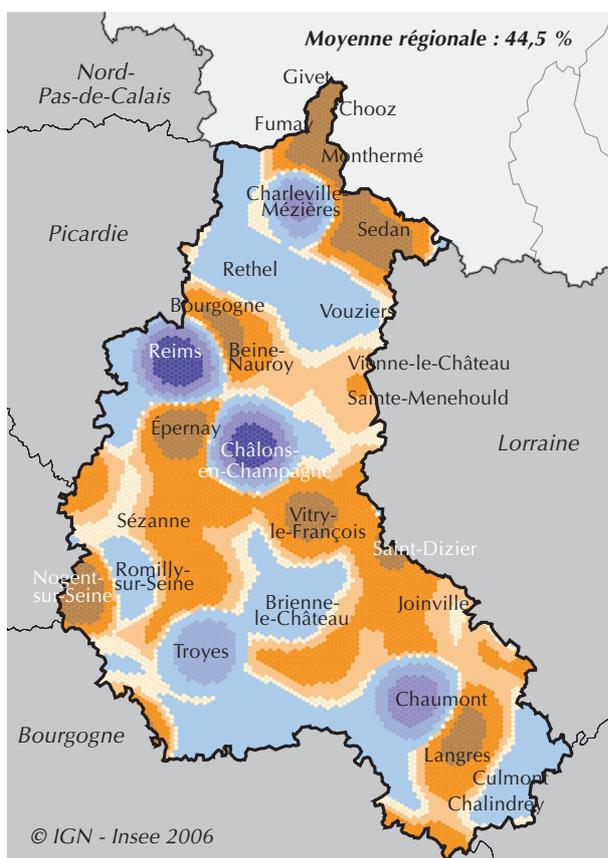
Hors des grandes villes, le poids des fonctions productives est plus élevé

D'autres territoires localisés autour de petites villes, ou en périphérie de pôles urbains, sont marqués par une forte présence de la sphère productive. La densité du nombre d'établissements industriels est très importante dans les zones de la vallée de la Meuse (hors Charleville-Mézières), Nogent-sur-Seine, Vitry-le-François, en périphérie nord de

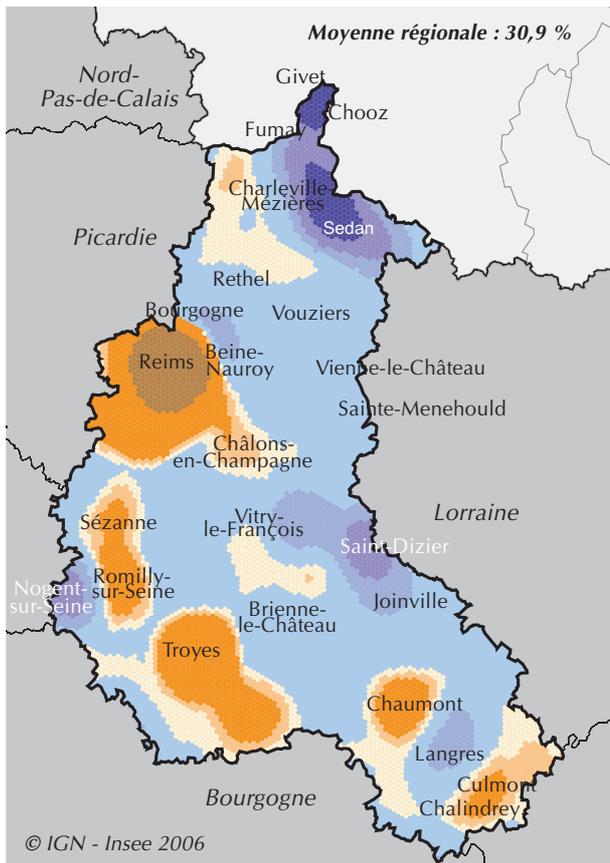
Écart à la moyenne régionale du poids de la sphère publique dans les salaires (en données lissées)



Écart à la moyenne régionale du poids de la sphère productive dans les salaires (en données lissées)



Écarts à la moyenne régionale du poids de la sphère résidentielle dans les salaires (en données lissées)



Source des cartes : Insee - CLAP 2004

- La **sphère " productive "** est composée de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local ;
- La **sphère " publique "** comprend les administrations et collectivités publiques. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités...);
- La **sphère " résidentielle "** correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère " publique ". Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et La Poste.

Dans cette étude, les établissements pris en compte sont uniquement les établissements employeurs en 2004, hormis les agences d'intérim. Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, sont donc exclus.

Lecture des cartes

Pour chacune des communes champardennaises sur lesquelles sont implantés des établissements employeurs en 2004, la masse salariale versée a été répartie entre les trois sphères d'activité. Cette structure est comparée à celle obtenue pour l'ensemble de la région. Il est ainsi possible de repérer les zones dépendantes d'une sphère en particulier en mesurant l'écart entre le poids de cette sphère dans la zone et le poids de la sphère dans la région. Les trois cartes sont donc complémentaires. Pour éviter des effets de type " mosaïque " et faire ressortir la tendance de la configuration spatiale du phénomène étudié (répartition des salaires entre les trois sphères), **les données communales ont été lissées**. Le lissage est une technique qui consiste à éliminer les fluctuations locales à l'origine de différences dans le voisinage immédiat pour ne conserver que les variations de plus grande portée géographique.

Langres et nord-est de Reims.

L'arrondissement de Sedan abrite de nombreuses installations industrielles, tout comme la pointe des Ardennes. Des établissements de biens intermédiaires, spécialisés dans la métallurgie et la transformation des métaux, sont implantés le long de la vallée de la Meuse, dans les cantons de Monthermé, Fumay et Givet. La localisation d'une centrale nucléaire à Chooz, près de Givet, renforce le poids de l'économie productive de ce territoire. C'est également le cas pour Nogent-sur-Seine, où sont de plus implantés plusieurs grands établissements du groupe Soufflet spécialisés dans le travail du grain.

Dans les cantons de Beine-Nauroy et Bourgogne, au nord-est de Reims, sont localisés un nombre important d'établissements industriels spécialisés dans les biens intermédiaires ou agroalimentaires.

Dans la zone au nord de Langres, les industries de plasturgie, métallurgie, la transformation des métaux, la coutellerie, et l'industrie du lait, avec deux importantes fromageries, ont une place importante dans l'économie locale.

L'économie résidentielle domine à Reims et Épernay

L'économie résidentielle est particulièrement représentée à Reims dont la situation est atypique. Avec près de 220 000 habitants, son agglomération est la plus importante de la région. Mais, chef-lieu d'arrondissement de la Marne, Reims n'est ni Préfecture de Région, ni Préfecture de département. Elle héberge donc peu de structures administratives hormis celles relevant de la sphère hospitalière. En revanche, compte-tenu de sa population, elle accueille un grand nombre de commerces et de services à la personne.

La zone d'Épernay à Sézanne se distingue par des sphères productive et résidentielle importantes. Épernay et ses alentours sont fortement marqués par l'industrie de la champagnisation et la présence de nombreuses petites et moyennes entreprises de biens intermédiaires, telles Smurfit-Socar ou Pastural et Compagnie, dans l'industrie du bois et du papier.

A Romilly-sur-Seine, Culmont et Chalindrey, plus qu'un important secteur des services rendus à la personne, c'est la présence d'un établissement de maintenance du matériel SNCF de plusieurs centaines de salariés qui explique le poids prépondérant de la sphère résidentielle (les transports ferroviaires étant classés dans les activités résidentielles).

La fonction publique d'État est la ressource la mieux répartie

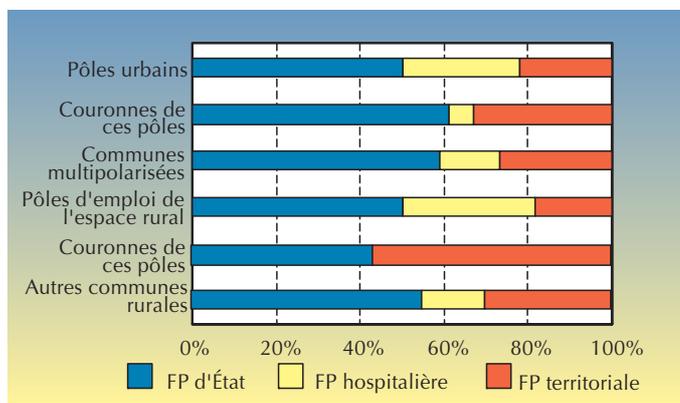
En règle générale, dans l'espace à dominante urbaine, plus on se rapproche de l'agglomération centre, plus le poids de la fonction publique dans les salaires versés est important. Dans les pôles urbains, la sphère publique pèse deux fois plus que dans leur couronne, soit 27 % contre 14 %. Dans l'espace à dominante rurale, les salaires versés par la fonction publique sont mieux répartis. Si on y retrouve la même dynamique d'implantation du centre vers la périphérie que dans l'espace à dominante urbaine, les écarts sont moindres. L'économie des pôles d'emploi de l'espace rural est dépendante pour 24 % de l'emploi public, tandis

Répartition des salaires versés en Champagne-Ardenne en 2004 selon le type d'espace

Unité : %	Sphère productive	Sphère résidentielle	Sphère publique
Espace à dominante urbaine			
Pôles urbains	39	34	27
Couronnes de ces pôles	56	30	14
Communes multipolarisées	66	20	14
Espace à dominante rurale			
Pôles d'emploi de l'espace rural	55	21	24
Couronnes de ces pôles	59	24	17
Autres communes rurales	59	24	17
Total	45	31	25

Source : Insee - CLAP 2004

Répartition des salaires versés en 2004 par la fonction publique selon le type d'espace



Source : Insee - CLAP 2004

que les couronnes des pôles de l'espace rural et les communes rurales isolées le sont pour 17 %.

La fonction publique d'État est le secteur le mieux réparti entre les différentes zones, urbaines et rurales. La présence d'au moins une école maternelle dans 17 % des communes de la région et d'une école primaire dans 41 % des communes concourt à ce résultat. La part des rémunérations distribuée par la fonction publique d'État varie de 43 % dans les couronnes des pôles ruraux à 61 % dans les couronnes périurbaines. Le poids de la fonction publique hospitalière est particulièrement élevé dans les pôles de l'espace rural (31 %) et dans les pôles urbains (28 %). Dans les communes isolées de l'espace rural, la présence de maisons de retraite explique le poids de la fonction publique hospitalière (15%).

L'espace à dominante urbaine est constitué des :

- **pôles urbains** : unités urbaines (agglomérations) comptant 5 000 emplois ou plus (68 communes, 651 500 habitants en Champagne-Ardenne) ;
- **couronnes périurbaines** : communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine : communes du pôle ou de la couronne (568 communes, 237 200 habitants) ;
- **communes multipolarisées** : communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles (162 communes, 64 000 habitants).

L'espace à dominante rurale est constitué des :

- **pôles d'emploi de l'espace rural** : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois ou plus (31 communes, 109 000 habitants) ;
- **couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural** : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural (65 communes, 14 100 habitants) ;
- **autres communes de l'espace à dominante rurale** : communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural (1 051 communes, 266 500 habitants).

Cette dernière n'est pas présente dans les couronnes des pôles d'emploi ruraux. Aussi, dans ces territoires, la fonction publique territoriale constitue 57 % des salaires versés par la fonction publique. ■

CLAP, un nouvel outil pour la connaissance des postes de travail et des salaires versés au niveau local.

Le dispositif "Connaissance locale de l'appareil productif" (CLAP) a été conçu pour permettre la fourniture d'une information de qualité sur le système productif au niveau d'une commune ou d'un ensemble de communes et à un niveau détaillé de la nomenclature d'activités. CLAP permet pour un territoire de connaître les plus grands employeurs, les niveaux d'effectifs salariés et de salaires versés.

CLAP porte sur le champ complet des activités marchandes et non marchandes, hors agriculture, personnels militaires dépendant du Ministère de la Défense et emplois domestiques. CLAP ne se limite donc pas au traditionnel champ ICS "Industrie, Construction, Commerce et Services" de la démographie des entreprises et des établissements.

Dans CLAP, le facteur travail est mesuré par les postes de travail salariés, pourvus au 31 décembre d'une année, et les masses salariales versées. L'approche CLAP, centrée sur la notion de "facteur travail" au sein du système productif, ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi calculées par l'INSEE jusqu'au niveau des zones d'emploi et centrées sur le nombre de personnes en emploi sur un territoire.

CLAP utilise les données issues de plusieurs sources administratives, notamment SIRENE, les URSSAF, les DADS (Déclarations annuelles de données sociales) et le fichier de paye des agents de l'Etat.

Benôit Jacquemot

INSEE, Direction Régionale de Champagne-Ardenne 10, rue Edouard Mignot 51079 Reims Cédex. Tél : 03.26.48.60.00

Directeur de la publication : Michel Gaudey, Directeur régional de l'INSEE

Chef du Service Etudes et Diffusion : Marie-Thérèse Tourneux

Rédacteur en chef : Jeanny Naulot - Secrétaire de fabrication : Pascale Breton

Communication externe : Jeanny Naulot - Abonnements : Liliane Decombe

Création de l'image visuelle : Champagne-Création - Imprimeur : Le réveil de la Marne, 51204 Epernay

Le numéro : 2,30 euros Abonnement : 11 numéros 20 euros (France), 25 euros pour l'étranger, ou 11 numéros + dossier "Bilan économique" : 26 euros (France), 32 euros pour l'étranger

© INSEE-2006 ISSN 1277-5649 Code SAGE : FLA066660 Dépôt légal : Juillet 2006